

MASTER 1

ARTS, LETTRES, LANGUES

*Mention***ARTS DE LA SCÈNE ET
DU SPECTACLE VIVANT***Parcours***Création spectacle vivant****UFR 1**Faculté des Lettres, arts
philosophie, psychanalyse**Département
ARTS DU SPECTACLE****Secrétariat pédagogique :**Master Arts du spectacle
Bât. H - Bureau 109
04 67 14 54 49
masters.spectacle@univ-montp3.fr**Responsable de la formation**M. Laurent BERGER
laurent.berger@univ-montp3.fr**Lieu(x) de la formation :**

Montpellier

Formation continue :Bât. B - 04 67 14 55 70
ufr1.fc@univ-montp3.fr● Durée de la formation
1 année(s) Formation initiale Formation continue Apprentissage VAE EAD**PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Le Master première année (M1) **Création spectacle vivant** propose aux étudiants une formation sur les aspects fondamentaux, pratiques et théoriques, de la création théâtrale et plus généralement du spectacle vivant en partenariat avec : le Théâtre de la Vignette (UM3), hTh-CDN de Montpellier, le Domaine d'O, le Printemps des comédiens, Sortie Ouest, et l'Opéra Orchestre National de Montpellier (OONM).

Cette première année permet aux étudiants d'acquérir des outils fondamentaux et des méthodes de travail, aussi bien sur le plan théorique que pratique, pour la création artistique dans les arts vivants. Elle leur permet d'enrichir leurs connaissances en histoire, théorie et esthétique des arts de la scène, en particulier en ce qui concerne la période contemporaine. Accompagnés par des artistes professionnels, ils acquièrent les outils de la direction d'acteurs, de l'écriture scénique et des techniques de plateau à travers des ateliers et des stages dans les théâtres de la région. Enfin cette première année permet aux étudiants de commencer à élaborer une démarche artistique autonome à travers la réalisation de projets personnels et collectifs encadrés par des artistes.

Au terme de l'année, les étudiants présentent une forme scénique et un mémoire écrit qui leur permet de formuler les principes de leur démarche artistique..

CONDITIONS D'ADMISSION**En M1 :**

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle.

L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur le portail [Ecandidate](#) de l'université.

Critères d'évaluation des dossiers de candidature :

- Adéquation du profil du candidat avec les pré-requis de la formation
- Prise en compte du parcours académique, des notes de Licence, CPGE, Master 1 (redoublants), du classement et des mentions obtenues
- Cursus antérieur
- CV, lettre de motivation
- Fiche de projet recherche et professionnel.

Vous êtes **salarie** (du public ou du privé), **demandeur d'emploi**, **travailleur non salarié**, **profession libérale**, etc ... et vous souhaitez vous inscrire à l'université dans le cadre d'un dispositif de formation continue, contactez le SUFCO : ufr1.fc@univ-montp3.fr

L'expérience professionnelle : une autre voie d'accès à un diplôme ou une autre voie pour valider un diplôme :

- La Validation des Acquis Professionnels (VAP) : ufr1.fc@univ-montp3.fr
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : vae@univ-montp3.fr

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'Université : International > Études à Montpellier en LMD : <https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-à-montpellier-en-lmd>



PUBLIC CIBLE

Licence conseillée pour l'accès au M1 :
- Licence Arts du spectacle

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Pré-requis en termes de connaissances et de compétences :

- Bonne connaissance des arts du spectacle vivant, bonnes compétences d'analyse, d'expression orale et écrite.
- Expérience en arts de la scène ou formation artistique professionnelle souhaitée.
- Pour les candidats non francophones, le niveau de français B2 est requis..

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

- Acquérir des outils et des méthodes pour la création scénique en dramaturgie, écriture, scénographie, mise en scène, interprétation et techniques du plateau,
- Approfondir les connaissances en histoire du théâtre, et connaître le fonctionnement du milieu culturel et des enjeux artistiques de la création contemporaine,
- Développer ses capacités d'analyse, de réflexion critique et de création,
- Élaborer les bases d'une démarche artistique autonome,
- Maîtriser une langue étrangère.

MASTER 1 ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

PARCOURS CRÉATION SPECTACLE VIVANT

SEMESTRE 1 / 30 ECTS

Enseignement de spécialité S1	13 ECTS
Histoire et théorie de la mise en scène	3ECTS
Atelier direction d'acteurs	5ECTS
Dramaturgie appliquée	5ECTS
Projet de master S1	10 ECTS
Méthodologie de la recherche	3ECTS
Projet artistique et de recherche	7ECTS
Histoire et théorie 1	4 ECTS
Langue vivante	20H / 3 ECTS

SEMESTRE 2 / 30 ECTS

Les arts du spectacle dans le monde actuel	5 ECTS
Les arts du spectacle aujourd'hui	5ECTS
Enseignement spécialité S2	8 ECTS
Histoire et théorie de la mise en scène	4ECTS
Atelier écriture	4ECTS
Enseignement professionnel (1 au choix)	5 ECTS
Techniques et esthétiques de plateau	5ECTS
Stage (3 semaines minimum)	5ECTS
Projet de master S2	12 ECTS
Projet artistique et de recherche	8ECTS
Mémoire M1	4ECTS

POURSUITE D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY

Après le M1 :

- M2 Création spectacle vivant
- M2 Théâtre et spectacle vivant
- M2 Direction artistique de projets culturels européens (sur candidature)

POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE PLAN NATIONAL

Retrouvez l'offre des formations universitaires en ligne sur le portail national des masters :
<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Le parcours création spectacle vivant est une formation professionnelle pluridisciplinaire aux métiers de la création artistique en théâtre et spectacle vivant. D'une durée de deux ans, elle vise à former ensemble des metteurs en scène, dramaturges, scénographes et interprètes dans une logique proche de la réalité de la création contemporaine. Cette formation s'organise en partenariat avec des institutions artistiques professionnelles.

SCUIO-IP

**SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

scuio@univ-montp3.fr

04 67 14 26 11

Bâtiment "Charles Camproux"

Ouverture au public :

Lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

SUFÇO

**SERVICE UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE**

sufco@univ-montp3.fr

04 67 14 55 82

Bâtiment B

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

UFR 1

<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/>

Bâtiment H

